Nouvelles locales vendredi 09 mai 2014

@rib News, 09/05/2014Ï Sécurité - Selon certaines sources en provenance de la RD Congo, les jeunes burundais qui suivaient depuis un certain temps des entra®nements militaires dans le secteur de Kiliba Ondes auraient commenc© Â être évacués depuis mardi de cette semaine. Les organisations militant pour les droits de l'homme dans ce secteur fon savoir qu'elles ont vu des véhicules d'immatriculation burundaise, escortés par des militaires burundais, venir emba ces jeunes mÃame s'il y en a encore qui restent. Ils précisent que certaines autorités administratives à la base en RD Congo auraient reçu de l'argent pour qu'elles ne dénoncent pas ces entraînements. Interrogé à ce propos, le porte-parole de l'armée burundaise affirme qu'il n'y a pas de militaires burundais sur congolais. Le colonel Gaspard Baratuza indique qu'encore moins, aucun ©lément de l'armée burundaise n'es dispenser une quelconque formation. Par ailleurs, s'il faut faire une telle formation, il trouve que le territoire burundais est suffisant pour ne pas aller chercher un autre terrain à l'étranger. [isanganiro/rpa]- Une grenade a été lancée sur la c Ruringanizo de la commune Rutovu en province Bururi la nuit de ce jeudi A vendredi. Selon des sources sur place, des bandits ont attaqué ladite localité vers 23h du soir et ont dévalisé deux kiosques du même lieu avant de lancer cette grenade dans un autre kiosque où dormaient deux personnes. Ces dernià res ont été tuées sur place. La police de Bururi confirme cette information et précise qu'il s'agirait d'un groupe de bandits qui aurait fait cela. Elle indique a suspect a été déjà arrêté pour des raisons d'enquête. [rpa/rtnb/isanganiro/bonesha]Ï Coopération - L'Union céIébré ce vendredi la journée de l'Europe en mettant fin à une semaine d'activités qu'elle avait organisÂ de cette Union au Burundi fait savoir qu'elle se penche beaucoup plus sur la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme. Patrick Spirlet ajoute que les aides au Burundi ont été de 200 millions d'Euro en 4 ans en raison de 50 millions d'Euro par an depuis 2008. Selon lui, l'Union regarde le processus dans lequel le pays est engagé et les ré des différentes réunions tenues avec les bailleurs comme celle de GenÃ"ve en 2013. Il précise aussi que cette aide va être revue à la hausse jusqu'au double depuis cette année de 2014 jusqu'en 2020 puisque le Burundi a encore bes d'être soutenu pour sortir de sa fragilité.Le deuxième vice-président de la République du Burundi qui avait représe gouvernement dans ces cérémonies a remercié l'Union Européenne de son soutien indéfectible au Burundi. Gerva Rufyikiri a affirmé que cette aide va prioritairement être affectée dans le renforcement des secteurs de la justice, de lâ€[™]énergie, de la bonne gouvernance et à l'appui budgétaire. Tout en remerciant l'Union Européenne pour cet aussi demandé aux autres bailleurs de prendre cet exemple en doublant eux aussi les aides réservées au Burundi. [rtnb/rtr/bonesha/rpa/isanganiro] Politique - Le porte-parole du parti Uprona réunifié mais non reconnu par le ministÃ"re de l'Intérieur trouve que Concilie Nibigira n'a pas le droit de mettre en garde le député Charles Nditije. C'est a la présidente de l'Uprona reconnue par le ministre Nduwimana ait mis en garde ce jeudi, sous peine de sanctions, le député Nditije de ne plus signer pour le compte du parti Uprona puisqu'il n'en est pas le représentant. Selon donc Sibomana, le d©puté Charles Nditije a été élu par le comit© central du parti Uprona qui en a les prérogatives alors d Concilie a été mise en place par Nduwimana qui n'en avait point le droit. Ainsi, il constate que cette dernià re ne peut même pas réunir un seul organe de ce parti pour prendre une quelconque décision estimant ainsi qu'elle n'est pas Iégitime. De mÃame, il estime que dans le temps qui reste pour arriver aux élections, il est impossible de demander et obtenir a suspension de Nditije au parti et partant à l'assemblée nationale puisque cette procédure est longue. Ainsi, il estime que ce qu'a dit hier Concilie Nibigira n'est que diversion. [isanganiro/rpa]Ï Justice - Deux jeunes gens ont été arrêtés par la police l'un à Gihungwe l'autre à Kagwema de la commune Gihanga de la province Bubanza le matin vendredi. Selon le commissaire communal de la police à Gihanga, ils ont été arrêtés pour des raisons d'enquête, m sans préciser à quel sujet. Etant tous des membres du FNL fidÃ"les à Rwasa Agathon, ils seraient accusés d'avoir fou des informations à la radio Isanganiro concernant les jeunes burundais qui auraient été blessés en RD Congo et qui se feraient soigner dans ménages de ces deux localités comme l'affirment leurs amis et leurs familles.La police qui n'a voulu dire pourquoi ces personnes ont été arrêtées a pris le soin de dire qu'elle se prononcera aprÃ"s les enquêtes. temps, la même police de Gihanga a arrêté 4 jeunes qui étaient à bord d'un véhicule en provenance de la province Cibitoke. Selon certaines informations, ces personnes se rendaient en RD Congo pour suivre les entra®nements militaires alors que d'autres sources précisent plutÃ′t qu'ils venaient de la RD Congo et rentraient chez eux. [bonesha/rpa/isanganiro]- Les avocats des membres du MSD incarcérés dans la prison centrale de Mpimba se lamentent du fait que les dossiers de leurs clients n'avancent pas au mÃame rythme que ceux des officiers de police contre lesquels ils ont porté plainte. Selon ces professionnels du droit, il est incompréhensible que les dossiers des membres du MSD aient été classés dans la catégorie des dossiers de fragrance alors qu'ils ont été arrêtés dans des endroits dil pas le même jour.Maître Dieudonné Bashirahishize estime par ailleurs qu'ils ont formulé un recours devant la cour d'appel contre la décision prise par le tribunal de grande instance de Bujumbura pour que la cour constate le caractÃ"re inconstitutionnel de la procédure de jugement. En effet, il trouve que les accusés n'ont pas eu le droit à être assistés que la loi prévoit une assistance obligatoire pour les prévenus dont les infractions leur reprochées sont passibles d'une peine de 20 ans de prison.Ces avocats ont aussi exprimé leurs inquiétudes du fait que la justice n'a pas encore convoqu les officiers de police presque deux mois aprà s le dépà t de leur plainte alors que la loi prévoit seulement 60 jours. Ils disent ne pas comprendre comment un dossier peut être traité rapidement alors que l'autre, qui lui est lié, reste dans le tiroirs. Enfin, ils s'insurgent contre la décision de remettre en prison certains membres du MSD qui n'avaient pas enco été bien guéris des blessures du 8 mars dernier. [bonesha/rpa/isanganiro/rtr]